

Rapport de l'assemblée générale du 2 avril 2008

13-07-2008

Chers membres, Je tiens, par ce courrier, à vous transmettre le rapport que j'ai fait lors de l'assemblée générale du 2 avril 2008. Je souhaite aussi remercier le comité et les délégués pour le travail qu'ils effectuent bénévolement et le soutien qu'il m'apporte régulièrement. AGEJE compte au 2 avril 168 membres. Ce nombre peut vous paraître élevé mais si on le compare au nombre d'éducatrices du jeune enfant du canton cela doit à peine représenter 10% des éducatrices. Cette constatation pose plusieurs questions pour notre association. Pourquoi si peu d'intérêt de la part des professionnels alors que la petite enfance est en pleine mouvance et qu'il y a des dangers réels pour la reconnaissance de notre métier? Comment se faire mieux connaître? En parallèle aux travaux menés par les différentes commissions qui ont été présentés à l'assemblée générale, AGEJE a mené plusieurs projets qui sont résumés sous les points suivants :

- L'élaboration de la pétition contre la motion M 1721 (déposée par les députés PDC) qui a été menée de paire avec ACIPEG et des parents qui sont membres de comité d'institution petite enfance. Nous avons récolté 6893 signatures. La pétition a été déposée fin juin. Nous avons été auditionnées par la commission des affaires sociales le 16 octobre. Beaucoup de questions ont été posées par les députés. Mesdames Valérie Buchs du SIT et Anne Marie Munch directrice de EEJE ont été aussi auditionnées. Nous avons par ailleurs demandé à être auditionnées dans la commission de l'enseignement car c'est là que la pétition a été déposée. A ce jour, il n'y a pas de réponse.
- J'ai assisté à la journée romande d'information et d'échanges sur le thème "Articuler différentes filières de formation en travail social : Pour quels besoins ?"
- Des échanges très intéressants ou les 3 niveaux présents (CFC, ES, HES) ont tous dit être assez dans le flou avec l'arrivée du CFC. Quelles places pour chaque niveau? Comment les intégrer sur le terrain? Passerelles ou pas entre les 3 niveaux? Voici quelques questions qui ont été mises en avant. Nous avons gardé des contacts avec Avenir social qui a mis sur pied la journée.
- Retour de la cité des métiers à la FER le 25 juin. Le bilan est très positif. Nous avons reçu un CD et un classeur avec tous les articles sur l'évènement. Prochaine cité des métiers en octobre 2009 avec comme objectif d'alléger les coûts pour les exposants surtout les petites associations comme nous. Par ailleurs, un projet d'une cité des métiers permanente avec OFPC devrait se mettre sur pied. Donc à suivre de près.
- Nous avons sponsorisé la projection du film "Le métier de l'éducateur" le 30 octobre.
- J'ai été interviewé pour la brochure "la petite enfance" n°5 sur les CFC. L'idée est de dire que nous allons défendre notre niveau d'étude tout en définissant clairement la place que les CFC doivent occuper.
- Projet avec EEJE de consultant pour le synopsis d'un film sur la complexité du métier d'éducateur du jeune enfant. Ce film servira à l'école mais aussi lors de manifestations dans le but de promouvoir notre métier au sein du CEFOPS et de l'OFPC. Il y a eu aussi la semaine thématique qui a été ouvert aux membres de AGEJE. Cette collaboration a été positive et va continuer.
- Notre site internet a été remis au goût du jour par un de nos membres Alexandre Turian. Nous le remercions vivement pour le travail qu'il a fourni gracieusement. Nous sommes à la recherche de personnes qui pourraient alimenter le site par des articles, rubriques, critiques etc. Et depuis plusieurs semaines le site est doté d'un forum! Donc n'hésitez pas.
- Nous avons présenté AGEJE à EEJE et à la crèche du Lac. Nous allons essayer de faire plus de présentation de ce type pour montrer ce que fait l'association. Nous espérons ainsi atteindre un minimum de 200 membres pour l'année prochaine!!! Pour ceux qui veulent être au courant des dernières informations de la petite enfance n'hésitez pas à nous contacter et à venir comme observateurs aux comités. Et pour toujours plus d'infos récentes il vous suffit de vous inscrire sur la page d'accueil du site www.ageje.com, cliquez sur "enregistrez-vous" sous le menu "identification". Remplissez le formulaire d'accueil, cliquez sur "terminez l'inscription". Vous allez recevoir un e-mail de confirmation, n'oubliez pas d'activer votre compte en utilisant le lien contenu dans cet e-mail d'activation. Je vous remercie pour votre lecture et vous présente, chers membres, mes cordiales salutations.

Natacha Berger Présidente.